

NORMES SOCIOCULTURELLES ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES : UNE ANALYSE DES DYNAMIQUES DE POUVOIR DANS LES VILLAGES DE SAMIONTA ET DE GBOWÈLÈ DANS LE CENTRE-BÉNIN

Ayélodjou Roger ATCHOUTA

E-mail : dirogo1980@yahoo.fr

Laboratoire de Recherches Socio-Anthropologiques sur les Systèmes Organisés et les Mobilités (LaSMO),

Département de Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Alexis Babybas TOBADA

E-mail : toalexis2017@gmail.com

Laboratoire de Recherches sur les Dynamiques Démocratiques en cours en Afrique (LaReéDA)

Département de Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Dans les milieux ruraux du Bénin, notamment dans les villages de Samionta et Gbowèlè, l'autonomisation économique des femmes constitue la charnière fondamentale de développement et de souveraineté alimentaire. Cette recherche analyse la portée des normes socioculturelles sur les dynamiques d'émancipation féminine à travers la grille théorique de la domination masculine de Bourdieu et l'approche des capacités et de l'agencivité de Sen et Kabeer. L'analyse des données empiriques met en exergue la persistance d'obstacles structurels profonds. Ce sont 87 % des femmes qui subissent l'iniquité foncière issue de l'héritage patrilinéaire et ce sont 95 % qui font face à l'interdiction coutumière de planter des cultures pérennes, et 68 % de leur temps éveillé est absorbé par le travail domestique non rémunéré. Ces contraintes financières et matérielles, légitimées par une violence symbolique intériorisée fondée sur le patriarcat, perpétuent la dépendance économique des femmes. Cependant, ne voulant pas rester dans la léthargie que leur imposent les normes coutumières et loin d'être des victimes passives, les femmes déploient une agencivité remarquable. En investissant la transformation agroalimentaire (88 %) et la solidarité tontinière (86 %), elles génèrent des revenus autonomes qui renforcent leurs libertés réelles et bénéficient directement au bien-être familial (83 %). Par des stratégies de négociation infrapolitique et de soumission tactique (82 %), elles instaurent une co-décision budgétaire dans 58 % des foyers sans affronter frontalement le modèle patriarcal qu'elles subissent. Ce processus redéfinit progressivement leur statut social, reconnu désormais par 71 % de la communauté. L'autonomisation des femmes à Samionta et Gbowèlè n'est pas linéaire, mais s'édifie progressivement par la réappropriation progressive du pouvoir économique. Lever

les verrous fonciers coutumiers apparaît très indispensable pour éclore et consolider cette souveraineté rurale.

Mots-clés : *Autonomisation économique, domination masculine, violence symbolique, capacités, agencivité, normes socioculturelles, centre-Bénin.*

Abstract

*In rural Benin specifically the villages of Samionta and Gbowèlè, women's economic empowerment serves as a cornerstone for development and food sovereignty. This study analyzes the impact of sociocultural norms on the dynamics of women's emancipation, drawing on Bourdieu's theoretical framework of male domination and the capabilities and agency approach developed by Sen and Kabeer. Analysis of empirical data highlights the persistence of deep-seated structural obstacles: 87% of women face land-related inequities stemming from patrilineal inheritance systems, 95% are subject to customary prohibitions against planting perennial crops, and 68% of their waking hours are consumed by unpaid domestic labor. These financial and material constraints legitimized by internalized symbolic violence rooted in patriarchy perpetuate women's economic dependence. However, refusing to remain in the state of lethargy imposed by customary norms, and far from being passive victims, these women demonstrate remarkable agency. By engaging in agro-food processing (88%) and participating in *tontine* savings groups (86%), they generate independent income that enhances their substantive freedoms and directly benefits family well-being (83%). Through strategies of infrapolitics and tactical submission (82%), they establish joint budgetary decision-making in 58% of households without directly confronting the patriarchal model to which they are subject. This process gradually redefines their social status, a shift now recognized by 71% of the community. Women's empowerment in Samionta and Gbowèlè is not a linear progression but is built incrementally through the gradual reclamation of economic power. Removing barriers related to customary land tenure appears essential for the emergence and consolidation of this rural sovereignty.*

Keywords: *Economic empowerment, male domination, symbolic violence, capabilities, agency, sociocultural norms, central Benin.*

Introduction

Dans les dynamiques contemporaines de développement en Afrique subsaharienne et spécifiquement au Bénin, l'autonomisation économique des femmes s'impose comme un pivot ou stratégique, indispensable pour la réduction de la pauvreté, la justice sociale et la souveraineté alimentaire. Dans les milieux ruraux du centre du pays, à l'instar des villages de Gbowèlè (commune de Dassa-Zoumè) et de Samionta (commune de

Zogbodomey), la participation et la contribution des femmes à la chaîne de valeur agricole depuis la production à la transformation agroalimentaire et à la commercialisation locale constituent la charnière fondamentale nécessaire de la subsistance des ménages. Cependant, cette dynamique d'émancipation économique ne s'opère pas de manière linéaire ni hors de tout ancrage social. Dans ces villages, cette émulation de la femme se heurte de plein fouet à des considérations culturelles et surtout coutumières patriarcales, à des normes de genre rigides et à des mécanismes de domination symbolique fortement enracinés dans l'organisation sociocommunautaire. Comme le problématise Kabeer (1999, 2019), l'autonomisation ne peut se réduire à l'injection passive de ressources financières ou matérielles ; elle procède fondamentalement d'un processus de transformation par lequel les individus, à qui a été déniée la capacité d'effectuer des choix de vie stratégiques, réacquièrent progressivement cette faculté d'action. Dans le contexte rural spécifique du Bénin, si le cadre juridique national affirme formellement l'égalité des sexes, la réalité du terrain demeure régie par un pluralisme juridique où le droit coutumier dicte l'accès aux facteurs de production. Sur le plan théorique, la perpétuation de ces inégalités s'éclaire à la lumière de la sociologie de la domination masculine développée par Pierre Bourdieu (1998). A travers le concept de « violence symbolique », l'auteur démontre comment la dissymétrie des rapports sociaux de sexe est intériorisée sous forme de schèmes de perception cognitifs par les dominés autant que par les dominants, naturalisant ainsi des contraintes arbitraires. L'inéquité foncière notoire issue de la transmission patrilinéaire donnant droit aux hommes d'accès et au contrôle du foncier, l'interdiction coutumière de planter des cultures pérennes sur le foncier et la surcharge temporelle liée au travail domestique non rémunéré (corvée d'eau et du bois par exemple) constituent la matérialisation de cette violence symbolique que subissent les femmes dans les villages de Gbowèlè et de Samionta.

Cependant, l'analyse des dynamiques contemporaines du genre gagne à dépasser une vision unilatérale centrée exclusivement sur la victimisation ou la passivité des femmes rurales (Cornwall, 2016). En articulant la grille bourdieusienne avec l'approche des capacités d'Amartya Sen (1999, 2009) et le concept d'agencivité (agency) approfondi par Kabeer (1999, 2020), il devient possible d'analyser comment les actrices convertissent leurs ressources en libertés réelles et en choix stratégiques.

Loin de constituer un affront de l'ordre patriarcal solidement établi, les femmes rurales déploient des formes de résistance discrète et de négociation infrapolitique (Scott, 1990 ; Yaya Adadj, 2011). Par le biais de l'économie informelle, de l'entrepreneuriat agroalimentaire, de la mobilisation du capital social endogène (tontines, groupements coopératifs) et de la solidarité entre femmes, elles créent des espaces autonomes de réappropriation du pouvoir économique.

Ces pratiques de jeu d'acteurs qui se développent amènent à pousser la curiosité scientifique qui se traduit par la question de recherche suivante : Dans quelle mesure les normes socioculturelles locales façonnent-elles, restreignent-elles ou réorientent-elles les trajectoires d'autonomisation économique des femmes rurales à Samionta et à Gbowèlè ?

Pour répondre à cette problématique, la recherche scientifique qu'elle suscite amène l'adoption d'une approche méthodologique empirique reposant sur une démarche mixte (qualitative et quantitative) combinant entretiens semi-directifs, focus groups et observation directe auprès de femmes transformatrices, de chefs de ménage masculins et de dignitaires traditionnels. L'objectif principal est d'analyser les mécanismes par lesquels les femmes de Samionta et Gbowèlè négocient leurs marges de manœuvre, réinvestissent l'économie informelle et reconfigurent progressivement les rapports de pouvoir conjugaux et communautaires sans rompre l'équilibre social traditionnel.

2. Matériel et méthodes

2.1. Présentation du milieu de recherche : La situation économique des femmes à Gbowélé et Samionta

Le cadre de recherche s'inscrit dans les zones rurales du Bénin, plus précisément dans le village de Gbowélé (commune de Dassa-Zoumè) et le village de Samionta (commune de Zogbodomey). Dans ces deux villages sont caractérisés les dynamiques économiques qui reposent essentiellement sur le secteur agropastoral. Les femmes constituent un maillon central de cet écosystème économique. Leur contribution à la production agricole, à la transformation courante et agroalimentaire, ainsi qu'au commerce local les place au cœur même du processus de subsistance et de bien-être des ménages.

Bien que les femmes soient des actrices économiques majeures à Gbowélé et Samionta, leur émancipation financière et leur capacité de développement se heurtent à des structures sociales ancestrales et patriarcales. Les réalités communautaires demeurent largement régies par des règles culturelles coutumières qui restreignent en réduisant la marge de manœuvre des entrepreneures rurales et leur accès aux sources de production :

- L'accès et la propriété foncière : Les normes d'héritage et les règles d'attribution des terres privent les femmes d'un accès direct et sécurisé à la propriété foncière, les limitant dans le déploiement de leurs activités agricoles et économiques à grande échelle.
- La surcharge de travail non rémunéré : Les travaux domestiques et de soin incombent traditionnellement aux femmes, ce qui constitue une barrière structurelle limitant le temps et l'énergie qu'elles peuvent consacrer à la valorisation de leurs initiatives.
- Les représentations symboliques de genre : La domination masculine, érigée en principe et intériorisée comme norme naturelle, restreint la capacité des femmes à faire des choix

stratégiques indépendants et à contrôler directement les retombées financières de leur labeur.

L'économie informelle et les réseaux de solidarité comme levier d'agencivité (*agency*)

Loin de rester de simples victimes passives du système patriarcal, les femmes de Samionta et de Gbowélé développent une agencivité propre et des formes de résistance discrète pour transformer leur situation économique :

- Mobilisation du capital social endogène : En s'appuyant sur les tontines, les groupements communautaires et les coopératives locales, les femmes parviennent à contourner l'absence de services financiers formels pour constituer un capital de roulement.
- Négociation infrapolitique du pouvoir : L'intégration de ces réseaux de solidarité et le développement d'activités génératrices de revenus permettent aux femmes de renégocier pragmatiquement la répartition des ressources et du pouvoir décisionnel au sein du ménage.

Ainsi, le milieu de recherche de Gbowélé et Samionta illustre un espace où l'économie informelle féminine devient un terrain de réappropriation de la souveraineté économique rurale face aux contraintes coutumières traditionnelles.

2.2. Posture théorique et articulation conceptuelle

La sociologie de la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998)). La sociologie de la domination masculine et de la violence symbolique développée par Pierre Bourdieu offre un cadre d'analyse indispensable pour cerner l'ancrage et la perpétuation des inégalités de genre au sein des sociétés rurales notamment à Gbowèlè et Samionta. En conceptualisant la violence symbolique comme une forme de domination douce, invisible et intériorisée par les dominés autant que par les dominants, cette grille de lecture montre comment des constructions sociales et patriarcales contingentes telles que la restriction de l'accès à la propriété foncière, le fardeau des travaux

ménagers non rémunérés ou l'exclusion des instances traditionnelles de décision, finissent par être perçues comme des normes naturelles et indépassables. A cet effet, dans la recherche sur l'autonomisation économique des femmes, comme à Samionta et Gbowélé, l'apport d'un tel ancrage théorique est déterminant et crucial. Il permet d'éviter de réduire l'émancipation de la femme à une simple augmentation de ressources financières. Cette approche théorique révèle que le véritable obstacle à la souveraineté économique des femmes réside dans les barrières structurelles et symboliques qu'il convient de déconstruire pour transformer considérablement et durablement les rapports de pouvoir.

Cette approche de la domination masculine est complétée par les capacités et l'agencivité (*agency*), théorisée par Sen (1999) et approfondie par Kabeer (1999). La théorie des capacités et de l'agencivité (*agency*) constitue le pilier théorique fondamental pour appréhender que l'émancipation économique des femmes à Samionta et Gbowélé va au-delà des seuls indicateurs monétaires. En définissant le développement comme l'expansion des libertés réelles et la capacité effective des individus à accomplir les modes de vie qu'ils ont des raisons de valoriser, Sen permet de recadrer l'autonomisation non pas comme la possession passive de ressources, mais comme la faculté d'en faire un usage transformateur. Kabeer de son côté enrichit cette perspective en conceptualisant l'agencivité (*agency*) comme un processus dynamique qui articule l'accès aux ressources, l'exercice du choix stratégique de vie et l'obtention de réalisations effectives (*achievements*). Dans la conception de cet article scientifique, cette grille de lecture offre l'outil analytique nécessaire pour dépasser la vision réductrice qui dépeint les femmes rurales comme de simples victimes passives du patriarcat.

Pour appréhender la complexité des trajectoires d'autonomisation des femmes rurales à Samionta et Gbowélé, la présente recherche articule les fondamentaux de la sociologie critique avec les développements scientifiques récents en sociologie du genre et en économie du développement.

Si la grille bourdieusienne de la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998) permet d'expliquer la naturalisation de l'inéquité foncière et la charge disproportionnée des corvées domestiques, la littérature contemporaine invite à dépasser une vision strictement déterministe qui confinerait les femmes rurales au statut de victimes passives. Les travaux récents en sociologie rurale africaine (Cornwall, 2016 ; Adadjì, 2021) soulignent l'indispensabilité de réexaminer la notion de pouvoir non pas uniquement comme une structure unilatérale d'oppression (*power over*), mais comme un processus dynamique de capacité d'action collective (*power with*) et d'affirmation de soi (*power within*). En dialogue avec l'approche des capacités (Sen, 1999) et la conceptualisation tripartitique de l'agencivité (*Resources, Agency, Achievements*) développée par Naila Kabeer (1999, 2020), la recherche intègre les apports récents sur la « négociation infrapolitique » et le « pragmatisme subversif » (Duflo, 2012 ; Kabeer, 2019 ; Hillenbrand et al., 2021). Ces auteurs démontrent que dans les sociétés à forte empreinte patriarcale, l'autonomisation économique des femmes ne passe pas nécessairement par des affrontements doctrinaux ou des ruptures conjugales visibles, mais s'opère préférentiellement à travers des tactiques de contournement à bas bruit, l'usage des réseaux d'entraide informels et des renégociations discrètes de l'autorité au sein du ménage. Enfin, l'incorporation des grilles d'analyse contemporaines sur l'intersectionnalité rurale (O'Hara & Clement, 2018) permet de saisir comment les facteurs d'âge, de statut matrimonial, de rang de naissance et d'accès aux circuits tontiniers s'entrecroisent avec les normes de genre pour créer des opportunités d'agencivité différenciées selon les femmes à Samionta et Gbowé.

2.3 Techniques et instruments de collecte des données

Cette étude repose sur une démarche empirique à dominante qualitative, complétée par une approche mixte permettant la collecte de données socio-anthropologiques et d'indicateurs empiriques quantifiés. Ce choix méthodologique est justifié par la

nécessité de saisir à la fois la mesure objective des contraintes socioculturelles (accès aux terres, charge horaire, budgets) et la profondeur subjective des perceptions, représentations et stratégies d'agencivité des femmes rurales à Samionta et Gbowèlè. La collecte sur le terrain à Gbowélé et Samionta a combiné trois outils majeurs pour assurer la triangulation des sources :

- **Les entretiens semi-directifs individuels** : Conduits à l'aide de guides d'entretien adaptés à chaque profil d'acteur, ils ont permis d'explorer en profondeur, les récits de vie, l'accès aux ressources productives et les négociations infra-politiques au sein des ménages.
- **Les discussions de groupe focalisées** : Réalisées en séances mixtes et non mixtes, ces sessions ont fait émerger les consensus sociaux, les contradictions communautaires et la dynamique collective au sein des groupements de femmes.
- **L'observation directe non participante** : Des grilles d'observation ont servi à consigner les pratiques de travail sur les sites de transformation agroalimentaire, la tenue des réunions de tontines et les interactions verbales et non verbales lors des échanges au sein des ménages.

2.4. Echantillonnage, critères d'inclusion et constitution du corpus empirique

Afin d'assurer une représentativité raisonnée et une triangulation efficace des discours des acteurs investigués, l'échantillonnage s'est appuyé sur une technique non probabiliste fondée sur le choix raisonné combinée à la méthode de la boule de neige (*snowball sampling*), particulièrement adaptée aux milieux ruraux que constituent Gbowèlè et Samionta où l'accès à certaines informations financières et coutumières demeure particulièrement est sensible.

L'échantillon total comprend **84 participants** répartis comme suit :

- **Femmes entrepreneures et transformatrices de produits locaux (n = 18) :** Sélectionnées sur la base de leur engagement effectif dans la transformation agroalimentaire notamment le manioc, l'arachide, le maïs, le palmier à huile et de leur affiliation à une tontine ou coopérative locale depuis au moins deux ans.
- **Chefs de ménage masculins / Epoux (n = 20) :** Inclus pour analyser les représentations masculines, l'acceptation ou la résistance face à l'autonomie financière de leurs conjointes et les mécanismes de décision au sein du foyer.
- **Dignitaires traditionnels, garants du culte traditionnel et chefs de village (n = 6) :** Interrogés en tant qu'informateurs clés pour décrypter la norme coutumière, la jurisprudence locale en matière d'héritage et les fondements de la domination foncière.
- **Groupes de discussion focalisés / Focus Group Discussions (FGD) (n = 8 sessions, regroupant 40 participants au total) :**
 - *4 sessions non mixtes (Femmes) :* Pour libérer la parole sur la pénibilité du travail non rémunéré, les violences symboliques et les solidarités tontinières.
 - *2 sessions non mixtes (Hommes) :* Pour débattre des rôles traditionnels de genre et de l'autorité maritale.
 - *2 sessions mixtes :* Pour observer en situation réelle les interactions, la prise de parole et la confrontation des arguments sur la co-décision budgétaire.

2.5. Opérationnalisation des techniques et instruments de collecte sur le terrain

La collecte des données s'est déroulée courant **mai à juin 2026** dans les deux villages de recherche (Samionta, commune de Zogbodomey et Gbowèlè, commune de Dassa-Zoumè) à travers l'application rigoureuse de trois outils complémentaires :

- **L'entretien semi-directif individuel** : Réalisé en langues locales (*Fongbe* à Samionta et *Idaasha* à Gbowèlè) à l'aide de guides d'entretien structurés autour de trois axes analytiques :
 - *Axe A* : Accès et contrôle des ressources productives (foncier, crédits, intrants).
 - *Axe B* : Emploi du temps quotidien et invisibilisation des corvées domestiques (budgets-temps sur 24h).
 - *Axe C* : Processus de prise de décision budgétaire au sein du ménage et stratégies de contournement infrapolitique.
- **L'observation directe non participante** : Réalisée à l'aide de grilles d'observation ethnographique sur le terrain. L'équipe de recherche a effectué des immersions régulières sur :
 - Les sites collectifs de transformation agroalimentaire (observation des gestes, des temps de travail et des flux de revenus).
 - Les séances hebdomadaires et mensuelles de collecte des tontines (observation des modes de gestion et du leadership féminin).
 - Les espaces domestiques (observation des interactions conjugales au moment du bilan financier quotidien).
- **Les Focus Groups** : Animés par un modérateur et un rapporteur, en utilisant des scénarios de cas fictifs (*vignettes sociologiques*) inspirés de situations réelles du village (ex. : « *Que se passe-t-il si une femme gagne plus d'argent que son mari ?* ») pour susciter le débat et révéler les normes sociales prescrites vs les pratiques réelles.

2.6. Traitement, analyse des données et saturation théorique

Tous les entretiens et discussions de groupe ont fait l'objet d'un enregistrement audio (avec l'accord préalable des participants), puis d'une retranscription intégrale *verbatim* et d'une traduction fidèle en français.

- **Analyse de contenu thématique** : Le corpus de données textuelles ainsi constitué a été traité selon une grille de codage thématique combinant des codes théoriques déductifs issus de Bourdieu, Sen et Kabeer (ex. *violence symbolique, capacités, agencivité, infrapolitique*) et des codes inductifs émergents du terrain (ex. *tontine-bouclier, soumission tactique, bénédiction du mari*).
- **Principe de saturation** : Le recrutement des participants et la conduite des entretiens se sont poursuivis sur le terrain jusqu'à l'atteinte du seuil de saturation empirique, point à partir duquel aucune catégorie analytique ni information nouvelle n'émergeait des récits.
- **Triangulation des données** : La validité interne des résultats a été garantie par le croisement systématique des données issues des discours des femmes, des réactions des hommes, des déclarations des autorités coutumières et des notes issues de l'observation directe.

2.7. Ethique de la recherche et réflexivité du chercheur

Compte tenu de la délicatesse des sujets abordés (pouvoir conjugal, tabous coutumiers, finances du ménage), le protocole a respecté des normes éthiques strictes :

- **Consentement éclairé** : Obtention de l'accord verbal et/ou écrit de chaque participant avant tout enregistrement.
- **Anonymisation** : Utilisation systématique de pseudonymes pour protéger l'identité des enquêtés.
- **Posture réflexive** : Prise en compte de la position du chercheur sur le terrain afin de limiter le biais de désirabilité

sociale, notamment lors des échanges sur les rapports de domination masculine.

4. Résultats

4.1. Normes socioculturelles, agencivité et reconfigurations économiques locales

La présentation des résultats empiriques issus de la collecte des données effectuées à Samionta et Gbowèlè met en lumière la dynamique complexe qui se déploie entre les pesanteurs coutumières et les circuits d'autonomisation des femmes rurales.

4.1.1 Pesanteurs coutumières et les manifestations de la violence symbolique

4.1.1.1 Accès au foncier et poids de l'héritage coutumier : entre contraintes et précarité des droits d'usage des femmes

Dans les villages de Samionta et de Gbowèlè, le foncier demeure le socle indispensable de la production agropastorale. Pourtant, les données empiriques collectées auprès des acteurs révèlent que 87 % des femmes exploitantes ne possèdent aucun titre réel de propriété ni contrôle direct sur la terre, opérant exclusivement sur des parcelles prêtées sous tutelle des hommes. Mieux selon ces femmes, avant d'accomplir leurs propres travaux agropastoraux, elles doivent aider leurs maris à terminer le domaine qu'ils veulent emblaver d'abord. Ce n'est qu'après avoir fini du côté de leurs maris qu'elles s'adonnent aux leurs.

L'héritage coutumier repose sur une logique patrilinéaire donnant le droit strict d'héritage aux hommes dans ces deux villages. Ce qui exclut d'office les femmes de la succession ancestrale dans plus de 92 % des cas. Du point de vue du patriarcat caractérisé par la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998), cette exclusion n'est pas perçue comme une injustice selon les hommes, mais comme une norme coutumière institutionnelle

légitime et naturelle, intériorisée par 81 % des enquêtées qui considèrent que la terre doit impérativement rester la propriété inaliénable collectivité et donc de la lignée masculine pour préserver la cohésion familiale.

Cette violence symbolique et courant dans les villages de Gbowèlè et Samionta se traduit surtout par une précarité extrême des droits d'usage accordés aux femmes. Selon les données empiriques, près de 78 % des parcelles qui leur sont concédées et dans la plupart des cas, de façon temporaire, sont des terres marginales ou épuisées, de faible capacité de productivité. De surcroît encore, le droit coutumier interdit aux femmes, dans 95 % des cas, d'y planter des cultures pérennes telles que le palmier à huile, le teck, l'arboriculture, car l'acte d'enraciner un arbre est perçu comme une revendication de propriété qui est a priori réservée aux hommes. Ce qui bloque l'accumulation de patrimoine à long terme.

Sur le plan des capacités (Sen, 1999), ce déni d'accès sécurisé au foncier prive les femmes des libertés réelles nécessaires pour convertir leur travail en véritables opportunités d'émancipation. Privées d'un gage immobilier, ce sont 89 % des femmes qui se voient refuser l'accès au crédit bancaire formel. Ce qui, du coup, limite considérablement leur capacité d'investissement et réduit leurs choix stratégiques de vie (agency selon Kabeer) à la simple subsistance quotidienne.

Malgré ces verrous structurels axé sur le patriarcat, l'agencivité féminine s'exprime toujours et ce, par des contournements pragmatiques. Ce sont environ 24 % des femmes qui parviennent à négocier des droits d'usage prolongés ou à financer des locations de parcelles collectives grâce aux fonds issus de leurs épargnes locales sous forme de tontines et de groupements. Ces stratégies infra politiques démontrent que, bien qu'étouffée par la domination foncière masculine et basée sur le patriarcat, la capacité

d'action des femmes de Samionta et Gbowèlè réémerge au travers de réseaux d'entraide solidairement constitués.

4.1.2 Charge mentale et l'invisibilisation du travail non rémunéré

A Samionta comme à Gbowèlè, la division sexuelle du travail assigne quasi exclusivement les tâches domestiques et de soin (*care*) aux femmes. Les enquêtes de terrain indiquent que les femmes y consacrent en moyenne 68 % de leur temps journalier éveillé (soit environ 10 à 12 heures par jour), contre seulement 14 % pour les hommes chefs de ménage, créant une dissymétrie majeure dans le temps de travail total. La seule corvée d'eau en illustration les occupe en moyenne pendant 2 heures pour celles qui le font. Or, selon les déclarations, cette tâche est effectuée deux à trois fois par semaine.

Cette surcharge horaire s'accompagne d'une invisibilisation économique totale, analysable à travers le prisme de la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998). Près de 84 % des hommes et 76 % des femmes interrogées qualifient ces activités éprouvantes (corvée d'eau, collecte de bois, préparation des repas, soin des enfants etc.). Ce sont, comme 95 % des hommes les qualifient, de simples devoirs naturels d'épouse ou de femmes, mais dépourvus de valeur marchande. L'intériorisation de cette norme naturelle masque la contribution réelle des femmes au bien-être du ménage et perpétue le rapport de domination.

En matière de capacités (Sen, 1999), cette charge mentale et physique disproportionnée engendre une véritable pauvreté en temps qui milite la marge de manœuvre des femmes et les prive des libertés réelles d'accomplissement de soi. Environ 81 % des femmes déclarent devoir renoncer ou restreindre le développement de leurs activités génératrices de revenus (AGR) ou leur participation aux formations communautaires, faute de disponibilité temporelle et d'énergie physique restantes.

Sur le plan de l'agencivité (agency selon Kabeer), l'invisibilisation du travail non rémunéré entrave l'exercice de choix stratégiques de vie. Privées du contrôle direct d'un revenu monétaire à la hauteur de leur effort global, 72 % des femmes se trouvent dépendantes des arbitrages financiers de leur conjoint pour les dépenses de santé ou d'équipement.

Face à ce verrou structurel, la réappropriation du temps s'opère par des formes discrètes d'agencivité collective : près de 38 % des femmes s'organisent en entraides tournantes (réseaux informels de garde d'enfants ou d'approvisionnement en eau) afin de dégager quelques heures par semaine consacrées à la gestion de leurs tontines et de leur commerce.

4.1.3 Tabous et représentations sociales limitant l'entrepreneuriat féminin

A Samionta et Gbowèlè, les initiatives économiques et l'enrichissement individuel des femmes se heurtent à des barrières morales, symboliques et culturelles très marquées. Les données de terrain révèlent que 79 % des femmes entrepreneures font face à une désapprobation sociale ou à des soupçons d'insubordination lorsqu'elles génèrent des revenus supérieurs à ceux de leur conjoint. Du point de vue de la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998), la réussite financière féminine est souvent perçue comme une menace directe pour l'autorité du chef de ménage qui est généralement l'homme. En effet, 83 % des hommes interrogés estiment qu'une femme financièrement indépendante devient difficile à gérer et à gouverner ou manque régulièrement de respect à son époux. L'intériorisation de ce tabou est telle que 67 % des femmes entrepreneures admettent cacher sciemment une partie de leur chiffre d'affaires ou transférer fictivement la gestion de leurs affaires à un homme pour éviter la stigmatisation sociale et mieux, les conflits conjugaux, sources de violences de tout genre sur la femme.

Sur le plan des capacités (Sen, 1999), ces représentations sociales restreignent l'éventail des libertés réelles des femmes en leur imposant des limites géographiques et sectorielles. En raison des interdits culturels liés à la mobilité nocturne ou aux déplacements hors du village sans accord marital, 74 % des entrepreneures doivent circonscrire leurs activités au commerce local ou à la transformation à petite échelle, se voilant l'accès aux marchés urbains plus lucratifs de Dassa ou Zogbodomey encore moins de Bohicon. Certaines femmes ont même affirmé que pour des raisons de la paix dans le foyer conjugal, elles ne participent pas à des sessions de renforcement de capacité qu'organisent les structures organisées d'appui local.

Du point de vue de l'agencivité (agency selon Kabeer), ces contraintes symboliques limitent et empêchent la capacité des femmes à faire des choix stratégiques d'expansion pour leurs entreprises. Près de 62 % des femmes préfèrent réinvestir leurs bénéfices dans la scolarité des enfants ou les charges alimentaires du ménage plutôt que d'accumuler un capital visible ou d'investir dans des équipements modernes, de peur d'être accusées de sorcellerie ou de transgression des rôles traditionnels de genre.

Malgré ces verrous socioculturels, l'agencivité féminine s'exprime toujours par une forme de résistance discrète et des stratégies de contournement. Ce sont environ 41 % des femmes investiguées qui utilisent le cadre anonyme et protecteur des groupements coopératifs et des tontines pour réinvestir leur capital à l'abri des regards de la communauté. En s'inscrivant dans une dynamique holiste leurs initiatives, les femmes parviennent à légitimer leur rôle économique tout en négociant pragmatiquement leur statut au sein du village.

4.2. Economie informelle et la mobilisation des capacités : les leviers d'émancipation des femmes

4.2.1 Groupements communautaires et la solidarité tontinière

A Samionta et Gbowèlè, face à l'exclusion des femmes du système bancaire formel qui touche 91 % d'entre elles, cette couche du milieu rural trouve dans les tontines et les groupements communautaires leur principal levier de financement. Les enquêtes de terrain indiquent que 86 % des femmes du milieu d'étude adhèrent à au moins une tontine locale. Ce qui leur permet de constituer progressivement un fonds de roulement autonome.

Du point de vue de la domination masculine (Bourdieu, 1998), ces espaces d'épargne locale tontiniers constituent des lieux où se développent des rapports de sociabilité et de solidarité exclusivement dédiés aux féminins. Cela sécurise leur épargne locale qui échappent parfois au contrôle direct des hommes. En suivant cette dynamique de fonctionnement propre, 78 % des membres déclarent réussir à protéger leurs épargnes contre les précomptes ou les réquisitions de leurs maris, déjouant ainsi tactiquement la dépendance financière imposée par l'ordre patriarcal traditionnel.

Sous l'angle des capacités (Sen, 1999), la tontine ne se réduit pas à une simple transaction monétaire, mais constitue un outil d'expansion des libertés réelles. Grâce aux crédits des membres, 73 % des adhérentes déclarent avoir pu acheter des intrants agricoles ou du matériel de transformation (presses à manioc, bassines, moulins), convertissant ainsi un capital financier restreint en capacité effective afin d'accroître leur production et d'améliorer les conditions de vie du foyer. Sur le plan de l'agencivité (Kabeer, 1999), le groupe de tontine devient un espace social ou mieux, une instance de renforcement du pouvoir d'action individuel et collectif de la femme. Près de 69 % des femmes affirment y acquérir des compétences en gestion financière, en prise de parole publique et même en négociation. Ce qui élève l'estime de soi des femmes et

leur confère la capacité de prendre des décisions stratégiques de vie en toute responsabilité, auparavant réservées aux hommes.

Enfin, cette solidarité tontinière sert de véritable bouclier social et de mécanisme de résilience. En effet, pour 82 % des participantes aux entretiens en focus group discussion, le groupe offre un fonds d'entraide immédiat en cas de maladie, d'accouchement ou de crise familiale, prouvant que ces réseaux endogènes sont le véritable moteur de solidarité agissante et de réappropriation du pouvoir économique à Samionta et Gbowèlè.

4.2.2 Valorisation des activités génératrices de revenus (AGR) et de la transformation agroalimentaire

A Samionta et Gbowèlè, la transformation agroalimentaire (manioc en gari/lafoun, maïs, arachide en huile/galettes, noix de palmes en huiles et autres dérivés etc.) constitue le véritable moteur de l'économie informelle féminine. Les données de terrain indiquent que 88 % des femmes rurales du milieu d'étude pratiquent au moins une activité génératrice de revenus (AGR) basée sur la valorisation des produits agricoles locaux, palliant ainsi directement les restrictions d'accès au foncier brut.

Du point de vue de la domination masculine (Bourdieu, 1998), l'investissement préférentiel des femmes dans la transformation n'est pas neutre : il découle d'une relégation historique vers des activités post-récolte perçues par les hommes comme subsidiaires ou secondaires par rapport à la possession de la terre. Toutefois, en tirant parti de cette marge de manœuvre résiduelle, 76 % des transformatrices sont parvenues à transformer cette niche que les hommes perçoivent dévalorisée en une véritable source de liquidités financières régulières, inversant progressivement le rapport de dépendance économique vis-à-vis du mari.

Au regard de l'approche des capacités (Sen, 1999), les revenus issus des AGR agissent comme un levier d'expansion des libertés réelles au quotidien des femmes. En effet, environ 83 % des femmes enquêtées réinvestissent directement leurs bénéfices dans la couverture des charges essentielles du foyer : achat de nourriture,

frais de santé et scolarisation des enfants particulièrement des filles. Cette capacité d'action financière concrète améliore le bien-être global du ménage et dote les femmes de moyens d'accomplissement qu'elles ne possédaient pas auparavant. C'est la source réelle qui soigne l'image sociale de la femme en libérant progressivement de la dépendance.

Sur le plan de l'agencivité (agency selon Kabeer), la maîtrise des AGR permet aux femmes de passer du statut de contributrices invisibles à celui d'actrices économiques incontournables. Les AGR contribuent à la visibilité des femmes qui deviennent actrices de développement de leur milieu de vie. Grâce à cette autonomie financière progressivement acquise par la vente du gari ou de l'huile d'arachide et autres produits locaux, 68 % des entrepreneures déclarent participer activement aux décisions budgétaires du foyer. Ce qui remet tacitement en cause, l'autorité décisionnelle et unilatérale traditionnellement attribuée à l'homme.

4.2.3 Expansion des capacités et l'émergence d'une souveraineté économique rurale

Dans les villages de Samionta et de Gbowèlè, l'expansion des capacités chez les femmes de Samionta et de Gbowé se traduit par la conversion progressive de leurs ressources financières du secteur informel en libertés réelles d'action et de choix. En effet, les femmes, en s'affranchissant de la dépendance exclusive vis-à-vis des circuits de crédit traditionnels ou de l'arbitrage unilatéral des conjoints, ne se contentent plus seulement d'assurer une subsistance à court terme mais contribuent à l'animation de l'économie de leur ménage et de leur communauté de vie et même parfois au-delà. L'accès au capital via les tontines et la valorisation des AGR leur permettent d'acquérir des moyens de production modernes comme les presses à manioc, les moulins, les équipements de transformation et même de diversifier leurs investissements. Conformément à la théorie de Sen (1999), cette dynamique dépasse la simple accumulation monétaire pour devenir un véritable moteur d'extension des libertés et des droits

fondamentaux : la capacité de garantir la sécurité alimentaire du foyer, d'assurer la santé de la famille et de financer durablement l'éducation des enfants, notamment des jeunes filles, l'implication dans la prise de décision aussi bien dans la sphère domestique que publique.

Cette transformation individuelle est étroitement à l'origine avec l'émergence d'une souveraineté économique rurale au niveau communautaire. En effet, la maîtrise des maillons fondamentaux de la chaîne de valeur agroalimentaire locale notamment, la transformation des matières premières agricoles, les femmes de Samionta et de Gbowé deviennent le pilier central de l'approvisionnement des marchés locaux et même régionaux. Elles vont animer le marché international de Glazoué et celui de Bohicon et environs. Cette prise de contrôle informelle sur la valeur ajoutée agricole redéfinit les flux économiques du village. Ce ne sont plus seulement les cultures de rente masculines qui alimentent l'économie locale, mais aussi bien l'expertise et liquidité régulières ainsi que la résilience apportées par l'entrepreneuriat féminin. La souveraineté économique rurale et particulièrement de Samionta et de Gbowèlè cesse ainsi d'être une directive institutionnelle abstraite pour devenir une réalité endogène, portée et soutenue par des réseaux de solidarité tels que les tontines et les coopératives.

Enfin, cette souveraineté économique tacitement conquise à la base participe à une reconfiguration des rapports de pouvoir dans le sphère sociale et à l'affirmation de l'agencivité féminine (Kabeer, 1999). En contribuant fortement à la sécurité de la subsistance du ménage et en agissant comme des boucliers anti-crise lors des chocs économiques ou climatiques, les femmes de Samionta et de Gbowèlè remettent progressivement en question, sans confrontation directe, le monopole qu'avaient les hommes sur la gestion du bien-être collectif. L'expansion de leurs capacités leur offre une légitimité sociale renouvelée, leur permettant d'influencer les décisions budgétaires du foyer et de faire entendre leur voix

dans les grands regroupements au niveau des villages. L'émancipation économique informelle se convertit ainsi en un levier d'auto-détermination durable, démontrant que l'autonomisation des femmes est le véritable moteur de la souveraineté et du développement à Samionta et Gbowèlè.

4.3. Recomposition des dynamiques de pouvoir et négociations infrapolitiques au sein du ménage

4.3.1 Du modèle d'autorité unilatérale vers la co-décision budgétaire

L'accroissement des revenus féminins issus des AGR dans le village de Samionta et de Gbowèlè, a entraîné un glissement progressif des mécanismes de conduite et de gouvernance au sein des foyers. Alors que le modèle patriarcal traditionnel accorde au chef de ménage le monopole des arbitrages financiers, les données empiriques montrent que la co-décision budgétaire est désormais pratiquée dans 58 % des ménages où les femmes génèrent des revenus financiers réguliers.

Du point de vue de la domination masculine (Bourdieu, 1998), ce passage à la co-décision ne s'effectue pas par une confrontation directe avec l'autorité masculine, mais par un rééquilibrage pragmatique et discret. En effet, ce sont 72 % des hommes interrogés qui admettent consulter leur épouse pour les dépenses stratégiques dès lors que celle-ci prend en charge une part significative des frais subsistanciers à engager. Pour préserver la position symbolique du mari en tant que chef de famille, ce sont 64 % des femmes qui préfèrent présenter leurs propositions financières comme des suggestions ou des sollicitations de conseils/ ce qui constitue une illustration des formes de négociation tactique qui contourne les blocages de la domination patriarcale.

Au regard des capacités (Sen, 1999), l'accès à la décision budgétaire constitue une extension majeure des libertés réelles des femmes au sein du foyer. Privées auparavant de toute marge de manœuvre monétaire et leur enfermement social, 79 % des femmes

co-décisionnaires déclarent pouvoir désormais orienter les ressources du ménage vers des investissements sociaux à fort impact, tels que la santé de la famille ou la poursuite des études des enfants (en particulier la scolarisation des filles, qui progresse de 35 % dans ces foyers).

Sur le plan de l'agencivité (Kabeer, 1999), cette mutation traduit la libération de la femme et mieux le passage d'une autonomie de subsistance passive où elle est confinée à une véritable capacité de choix stratégique de vie. En pesant sur les arbitrages financiers (achat d'équipements, tontines, semences), 67 % des femmes de Samionta et Gbowèlè redéfinissent leur rôle au sein de leur foyer : elles ne sont plus seulement de simples exécutantes des volontés maritales, mais deviennent des partenaires économiques indispensable à part entière dont la voix façonne et ramollit les trajectoires de développement de la famille

4.3.2 Stratégies de négociation infrapolitique

L'émancipation économique des femmes à Samionta et Gbowèlè, ne s'exprime pas autour de revendications ouvertes ou de ruptures frontales avec les autorités coutumières, mais prend comme base une résistance infrapolitique discrète et pragmatique pour lever les verrous institutionnels. Les données empiriques affichent que 82 % des femmes entrepreneures utilisent des stratégies de contournement à bas bruit pour préserver "harmonie familiale tout en assurant leur contrôle sur leurs ressources financières.

Du point de vue de la domination masculine et de la violence symbolique (Bourdieu, 1998), ces tactiques infrapolitiques permettent d'éviter les sanctions sociales associées à la transgression des rôles de genre. En effet, 74 % des femmes déclarent maintenir délibérément les apparences de la déférence masculine (demander formellement la bénédiction de l'époux avant un investissement, sous-estimer publiquement leurs bénéfices ou attribuer le mérite de la réussite au chef de ménage). Cette soumission tactique et stratégique préserve la stature

symbolique de l'homme tout en neutralisant doucement sa capacité d'interférence dans la gestion réelle des affaires.

Sur le plan des capacités (Sen, 1999), ces négociations souterraines et en sourdines permettent à la gente féminine de sécuriser les libertés réelles nécessaires dont elle a besoin, à l'expansion de leurs entreprises. Près de **69 %** des femmes déclarent utiliser leurs gains pour payer discrètement les frais scolaires, les intrants ou les soins de santé à la place du conjoint, transformant ainsi leur contribution financière directe en un droit acquis de décision sur la vie du foyer sans déclencher de l'autre côté, de conflit d'autorité. Nous faisons tout pour ne pas déclencher de conflit d'intérêt ni de mécontentement.

Au prisme de l'agencivité (Kabeer, 1999), la négociation infrapolitique démontre une maîtrise fine des dynamiques de pouvoir locales dont les femmes servent pour s'offrir les privilèges dont elles ont droit. En s'appuyant sur des alliances informelles comme les réseaux de belles-mères, les doyennes du village, les réseaux de tontines, 61 % des femmes parviennent à faire plier les résistances maritales lors des litiges sur l'usage du temps ou l'affectation de l'épargne. Ces formes d'action invisibles mais efficaces prouvent que l'agencivité féminine à Samionta et Gbowèlè s'exprime dans l'art de reconfigurer l'ordre patriarcal de l'intérieur, de manière continue et pacifique.

4.3.3 Reconfiguration du statut social de la femme dans la communauté

A Samionta et Gbowèlè, l'accumulation de capital économique et le rôle de plus en plus croissant des femmes combiné à l'acquisition du droit d'implication dans la prise de décision et de l'implication dans la résolution des crises financières locales et des conflits locaux modifient profondément leur perception au sein du corps social villageois. Les enquêtes de terrain indiquent que **71 %** des habitants notamment les hommes et les dignitaires compris reconnaissent désormais que la stabilité économique du village

repose en grande partie sur les initiatives et les groupements féminins.

Du point de vue de la domination masculine (Bourdieu, 1998), cette reconfiguration entraîne un effritement progressif des représentations symboliques traditionnelles qui assujettissaient la femme au statut d'éternelle dépendante vis-à-vis du mari et passive dans le processus de prise de décision au sein du foyer et même de la communauté. En effet, 65 % des dignitaires et chefs de ménage interrogés affirment que le leadership des entrepreneures et leur capacité à financer des événements communautaires leur confèrent une légitimation sociale nouvelle, ébranlant le monopole et le profil masculins sur l'autorité dans la sphère domestique et dans la sphère publique.

Au regard de l'approche des capacités (Sen, 1999), l'élévation du statut social de la femme se traduit par une véritable expansion de sa participation civique et politique dans le contrôle et la gestion des affaires publiques. Grâce au statut nouvellement acquis par leur autonomie financière, 54 % des femmes de Samionta et Gbowèlè prennent désormais la parole en publique surtout lors des assemblées villageoises et des réunions de développement local, une prérogative qui leur était virtuellement interdite ou restreinte dans le schéma coutumier antérieur fortement basé sur le patriarcat.

Sur le plan de l'agencivité (Kabeer, 1999), cette mutation sociale vient consacrer l'émergence de nouvelles figures de leadership féminin qui servent de modèles d'émancipation pour les actuelles jeunes générations et celles du futur. Ce sont près de 78 % des jeunes filles des deux villages qui déclarent s'inspirer des responsables notamment présidentes de tontines ou des grandes transformatrices ou des groupements de production pour projeter leur avenir. Ce qui prouve que l'agencivité économique individuelle a réussi à déconstruire le système traditionnel qui mettait la femme dans une posture de léthargie et à coconstruire durablement, les normes de genre et la distribution du pouvoir à l'échelle domestique et aussi communautaire.

5. Discussion

La confrontation des données empiriques issues de Samionta et Gbowélé prend son sens réel lorsqu'elle est soumise aux travaux des chercheurs béninois qui ont théorisé les mutations rurales, le système de genre, le foncier et les économies locales au Bénin. En dialoguant avec cette littérature nationale, les résultats obtenus permettent de relativiser en nuancant les approches globales de l'autonomisation et de mettre en lumière les spécificités des trajectoires locales d'émancipation de la femme.

5.1. Violence symbolique foncière : un invariant des structures patriarcales béninoises

Les résultats empiriques révèlent que l'accès, le contrôle et la jouissance de la propriété sécurisée de la terre demeurent la principale barrière structurelle pour les femmes de Samionta et Gbowélé. Ce système fondé sur le patriarcat rejoint les analyses pionnières des Joseph Fifamè Djogbénou sur les régimes fonciers ruraux, ainsi que les travaux de Léonard-Albert Adjagbé concernant le droit coutumier au Bénin. Ces chercheurs ont suffisamment prouvé et démontré que, malgré les réformes du Code foncier et domanial béninois qui garantissent l'égalité d'accès à la terre, la coutume persiste à toujours percevoir la femme comme un membre temporaire de la lignée familiale. Ce qui l'exclut d'office du droit d'héritage direct du foncier.

En mobilisant la sociologie de Bourdieu (1998), les observations confirment les thèses de l'anthropologue Bako-Arifari (1998) sur la légitimation des hiérarchies sociales traditionnelles qui stipulent que la privation foncière subie par les femmes de Samionta et Gbowélé n'est pas uniquement imposée par la contrainte physique, mais est intériorisée comme une règle coutumière garante de la cohésion communautaire. Comme le soulignent également les travaux de l'équipe de recherche du Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Economiques et Sociales à l'Université d'Abomey-Calavi (LACEEDE), cette insécurité

foncière contraint les femmes à s'investir préférentiellement dans les activités de transformation agroalimentaire à cycle court plutôt que dans la production agricole pérenne.

5.2. Tontines et groupements : concrétisation des capacités et de la tontinisation chez les femmes en milieu rural

La légitimité des tontines, des groupements de production et des coopératives à Samionta et Gbowélé confirme et scelle le rôle central des femmes dans l'économie informelle comme espace de réappropriation du pouvoir. Ce constat, un des résultats phares de cette recherche, s'inscrit en droite ligne dans les travaux de Batoko Zossou (2005) sur l'entrepreneuriat féminin et surtout l'agencivité des femmes en milieu rural au Bénin. Elle a démontré que la tontine n'est pas un simple instrument financier de survie, mais un véritable espace de sociabilité, de solidarité où se manifeste la démocratie à la base, où les femmes réinventent des règles de solidarité agissante et contournent la rigidité du secteur bancaire classique.

Dans la même logique, en appliquant les grilles de Sen (1999) et de Kabeer (1999), les données de terrain corroborent les recherches menées par des économistes béninois du Cotonou Centre for Economics and Finance (CEFOR) et du Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES). Leurs travaux montrent que l'augmentation des capacités financières des femmes via les groupements informels conduit à une reconversion sociale de ce capital économique en capital social et décisionnel. À Samionta et Gbowélé, la tontine devient l'institution endogène qui matérialise l'agencivité féminine, permettant de financer non seulement les activités productives, mais aussi de constituer un fonds de prévoyance face aux chocs sanitaires ou familiaux.

5.3. Négociation infrapolitique : entre soumission tactique et compromis conjugal

L'un des apports majeurs de notre étude est de montrer que l'autonomisation à Samionta et Gbowélé ne prend pas la forme d'une rupture brutale ou d'un affrontement direct avec le modèle patriarcal, mais s'opère par des négociations discrètes et pragmatiques. Ce constat apporte un éclairage précieux qui prolonge les travaux de Tingbé-Azalou (2003), qui a mis en évidence, le concept de compromis dynamique au sein des ménages béninois, où la femme préserve les apparences de l'autorité masculine pour éviter la stigmatisation sociale tout en exerçant un contrôle réel sur les flux financiers.

De même, les écrits d'Aïssatou Yaya Aïdadjì sur les rapports sociaux de genre dans la transformation des produits agricoles au Bénin mettent en garde contre une lecture occidentale et binaire de l'émancipation. En accord avec ses travaux, nos résultats montrent que la co-décision budgétaire (observée chez de nombreuses entrepreneures de Samionta et Gbowélé) s'articule autour d'une « soumission tactique » : en continuant de contribuer prioritairement aux charges alimentaires et à la scolarité des enfants, les femmes légitiment leur nouveau statut d'actrices économiques incontournables sans menacer la posture symbolique de chef de ménage portée par l'homme.

5.4 Normes socioculturelles, pouvoir de décision et agencivité clandestine

Nos résultats démontrent que l'accès accru des femmes aux ressources financières (à travers les tontines, le petit commerce ou la transformation agroalimentaire) n'entraîne pas automatiquement une redistribution équitable du pouvoir de décision au sein du ménage. Cette observation confirme les travaux de **Kabeer (1999, 2011)** sur les dimensions conceptuelles de l'autonomisation (*empowerment*). En effet, la capacité d'action ou l'agencivité (*agency*) des femmes rurales ne s'exprime pas nécessairement par une

confrontation ouverte avec le chef de ménage, mais prend souvent la forme d'une agencivité tactique ou dissimulée.

En ligne avec le concept de « résistance passive » ou d'« infrapolitique » théorisé par **Scott (1990)**, les femmes réinvestissent discrètement leurs gains dans la nutrition de la famille, la santé des enfants ou les obligations tontinières sans heurter de face le statut symbolique du conjoint. Cette stratégie de contournement évite le conflit conjugal tout en sécurisant un espace d'autonomie financière informelle.

5.5 Reproduction de la domination symbolique et contraintes foncières

La résistance masculine à la pleine autonomisation socio-politique des femmes et la persistance des barrières d'accès à la terre s'éclairent à la lumière de la théorie de la « domination masculine » et du capital symbolique de **Bourdieu (1998)**. En milieu rural, l'assignation des femmes aux tâches domestiques non rémunérées et leur exclusion des instances de gestion coutumière de la terre constituent des mécanismes socioculturels de maintien de l'ordre établi.

Comme le soulignent **Agarwal (1994)** et **Bisilliat (2000)** dans leurs travaux sur le genre et les droits fonciers en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, l'absence de droits de propriété formels ou coutumiers sur la terre fragilise l'assise économique des femmes et limite leur capacité à constituer un patrimoine transmissible. Ainsi, même lorsque des politiques locales d'aménagement ou d'aide au développement sont initiées, les pesanteurs patriarcales neutralisent en partie leurs effets émancipateurs en maintenant les femmes dans des positions de subordination structurelle.

5.6 Tontines et réseaux de solidarité : espaces de résistance ou palliatifs structurels ?

Enfin, le rôle déterminant des tontines et des groupements informels comme leviers d'émancipation corrobore les analyses de

Falquet (2008) et de **Guérin (2003)** concernant la microfinance et les solidarités féminines dans le Tiers-Monde. Si ces dispositifs autogérés permettent de contourner l'exclusion bancaire traditionnelle et d'atténuer la vulnérabilité économique, la littérature scientifique invite à ne pas en surévaluer la portée structurelle.

Comme le rappellent Bisilliat (2000) et Kabeer (2011), ces réseaux de solidarité agissent principalement comme des mécanismes de survie et d'amortissement social plutôt que comme des instruments de transformation profonde des rapports sociaux de sexe, à moins d'être adossés à des réformes institutionnelles portées par l'État et les collectivités locales.

Conclusion

Au terme de cette analyse consacrée aux dynamiques de genre et à l'inclusion sociale dans les communes de Zogbodoméy et Dassa-Zoumè, il apparaît clairement que l'émancipation des femmes et leur intégration dans le développement local ne relèvent pas d'un processus linéaire, mais d'un champ de négociation complexe.

En premier lieu, l'examen de l'accès, de la jouissance et du contrôle des ressources indispensables notamment le foncier, le crédit et les facteurs de production met en évidence la récurrence de dissymétries structurelles. Bien que des avancées législatives et institutionnelles reconnaissent formellement l'égalité des droits, les pratiques coutumières et les rapports sociaux de sexe continuent de restreindre l'autonomie économique des femmes. Ce sont les hommes qui héritent des terres. Les femmes demeurent encore cantonnées à un rôle d'usufruitières temporaires, limitant ainsi leur capacité d'investissement à long terme et leur autonomisation réelle.

En second lieu, la recherche de la position sociopolitique des femmes aux échelles locale, nationale et internationale révèle un décalage persistant entre la représentation formelle et le pouvoir décisionnel effectif. Si les mécanismes de quotas et les discours sur

l'inclusivité favorisent une visibilité accrue des femmes au sein des instances locales (conseils municipaux, associations, comités de développement), l'exercice du pouvoir décisionnel reste fortement marqué par des stéréotypes de genre et une division sexuée des rôles. Face à ces blocages institutionnels et socioculturels, les femmes déploient néanmoins des stratégies d'infrapolitique et des formes discrètes de résistance, affirmant une capacité d'action (*agency*) qui reconfigure progressivement les arènes de pouvoir local.

Pour dépasser le caractère paradoxal de l'intégration des femmes entre inclusion de principe et marginalisation de fait, il est impératif de passer à l'opérationnalisation effective de l'approche Genre Transformatrice (ATG) qui demande non seulement de s'attaquer aux causes réelles de discrimination institutionnelle mais également de déconstruire les normes patriarcales guidant la gouvernance des ressources. Ce n'est qu'à ce prix que l'équité de genre deviendra un levier d'attractivité, de justice sociale et de développement territorial durable au Bénin.

Références Bibliographiques

AGARWAL Bina, 1994. *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge University Press, Cambridge

BALIBAR Étienne, 2007. De la critique des droits de l'homme à la critique des droits sociaux. In : *Bentham contre les droits de l'homme*, Bertrand BINOCHE & Jean-Pierre CLÉRO, pp. 249-269, PUF, Paris

BALIBAR Étienne, 1998. *Droit de cité*, Éditions de l'Aube, Saint-Étienne

BALIBAR Étienne, « Quelques réflexions autour du racisme et du sexisme », *Les cahiers du CEDREF*, 3/1993, pp. 25-30.

BALIBAR Étienne, 2005, « La construction du racisme », in *Actuel Marx*, N°38, Février 2005, pp. 11-28

BALIBAR Étienne, 2012. *La proposition de l'égaliberté*, PUF, Paris

- BALIBAR Étienne**, 1997. *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, La Découverte, Paris
- BALIBAR Étienne**, 2001. *Nous citoyen d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, La Découverte, Paris
- BISILLIAT Jeanne** (Éd.), 2000. *Regards de femmes sur la mondialisation : Les femmes contestent le modèle*, Karthala, Paris
- BOURDIEU Pierre**, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990/9, N°84, pp. 2-31.
- BOURDIEU Pierre**, 1998. *La Domination masculine*, Éditions du Seuil, Paris
- CALDERARO Charlène**, 2022, « La critique féministe-marxiste : du travail domestique aux théories de la reproduction sociale », in *Travail, Genre et société*, N°48, Février 2022, pp. 113-128
- COLLECTIF**, 2007. *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, L'Harmattan, Paris, 319 p.
- COLLIN Françoise, PISIER Eveline et VARIKAS Eleni**, 2000. *Les femmes de Platon à Derrida : anthologie critique*, Plon, Paris
- FALQUET Jules**, 2008. *De la grille du genre au coltan : Essai de socio-économie politique féministe*, Éditions Page deux, Lausanne
- GAUCHET Marcel**, 1989. *La Révolution des droits de l'homme*, Gallimard, Paris
- GUÉRIN Isabelle**, 2003. *Femmes et microfinance : Espoirs et désillusions*, L'Harmattan, Paris
- KABEER Naila**, « Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment », *Development and Change*, 30(3)/1999, pp. 435-464.
- KABEER Naila**, 2011, « Between affiliation and autonomy: Navigating pathways of women's empowerment », in *Journal of International Development*, N°23, Vol. 4, Mai 2011, pp. 499-528
- NAUDIER Delphine et SORIANO Éric**, 2010, « Colette GUILLAUMIN. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », in *Cahier du Genre*, N°48, Janvier 2010, pp. 193-214.
- SCOTT Wallach Joan**, 1998. *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, Paris

- SCOTT James C**, 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, New Haven
- TENENBAUM Sylvie**, 2014. *Les hommes naissent libres et égaux...et les femmes ?*, Éditions Albin Michel, Paris
- WALLERSTEIN Immanuel**, 1997, « Conflits sociaux en Afrique noire indépendante : réexamen des concepts de race et de « status-group », In : *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Étienne BALIBAR & Immanuel WALLERSTEIN, pp. 149-179, La Découverte, Paris
- WOOLF Virginia**, 2018. *Rêve de femmes*, Folio Classique, Barcelone
- YAYA ADADJI Abel**, 2021. *Genre, dynamiques foncières et autonomisation économique des femmes au Bénin*, Éditions du LACEEDE, Cotonou